



## Signature acte authentique en attente depuis 7 semaines 1/2

Par **PLISSON SONIA**, le **22/06/2018** à **17:00**

Bonjour,

nous avons signé un compromis le 01/02/2018 pour l'achat d'une maison : un bien divisé en 2 : une copropriété horizontale

Cette maison appartenait à une parcelle de plus grande importance qui a été divisée en 2 ; une parcelle est sortie de la copropriété le lot 1026 et la copropriété : lot 1025 a été maintenue sans syndic ni AG d'ailleurs.

PROBLEME: sur l'acte authentique des vendeurs lorsqu'ils ont achetés en 2009 le lot qui y figure n'est pas le bon (1026 AU LIEU DE 1025 cf le cadastre que j'ai consulté) +l'hypothèque prise a été effectuée également à tort sur le mauvais lot

Cette erreur a été vue par l'agent immobilier et confirmée par notre notaire commun avec le vendeur qui se proposait de faire un rectificatif sur notre acte authentique puisque reste sans nouvelle du notaire qui a fait l'erreur en 2009 jusqu'à aujourd'hui.

A ce jour, nous n'avons toujours pas signé et heureusement pas encore signé de compromis sur notre résidence principale actuelle qui est en vente.

Notre notaire nous indique ne pas être en mesure de nous donner de date car il est en attente d'un chiffrage du coût de ce rectificatif à transmettre au vendeur qui sera à sa charge.

Comment faire pour forcer cet achat et être certains que tout est en règle?

MERCI POUR VOTRE AIDE je suis désespérée

Cordialement